



Séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Henri tenue le 19 décembre 2013, à 20 h, à la salle municipale du conseil située au 219, rue Commerciale, à Saint-Henri à laquelle étaient présents mesdames les conseillères Amélie Lamontagne et Linda Roy, messieurs les conseillers Germain Caron, Michel L'Heureux et Jules Roberge sous la présidence de Monsieur le maire Yvon Bruneau.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

261-13

IL EST PROPOSÉ PAR : Jules Roberge

APPUYÉ PAR : Michel L'Heureux

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été lu par le maire.

2. PRÉSENTATION DU BUDGET 2014

Le maire explique les grandes lignes du budget 2014 prévoyant des revenus et appropriations de 7 592 231 \$ au niveau des activités financières et des dépenses et affectations équivalentes.

Les activités d'investissement totalisent 1 165 275 \$.

3. ADOPTION DU BUDGET 2014

CONSIDÉRANT le budget déposé;

CONSIDÉRANT que ce projet de budget contient les orientations données par les membres du conseil;

262-13

IL EST PROPOSÉ PAR : Germain Caron

APPUYÉ PAR : Michel L'Heureux

ET RÉSOLU d'adopter le budget 2014 tel qu'il a été déposé.

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

263-13

IL EST PROPOSÉ PAR : Linda Roy

APPUYÉ PAR : Jules Roberge

ET RÉSOLU d'adopter le Programme triennal d'immobilisations qui prévoit des investissements de 1 165 275 \$ en 2014, de 795 000 \$ en 2015 et de 745 000 \$ en 2016.

5. PRÉSENTATION DES IMPACTS DU BUDGET 2014

Le maire présente des documents qui expliquent les impacts du budget sur le compte de taxes des contribuables.





MAIRE

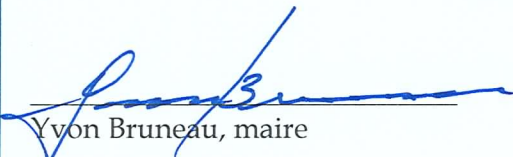

SEC. TRÉS.
19 DÉCEMBRE 2013

6. PÉRIODE DE QUESTIONS


Un seul sujet est discuté, soit les prévisions budgétaires 2014.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée.



Yvon Bruneau, maire



Jérôme Fortier, secrétaire-trésorier